

l'Humain d'abord !

Avec **Fabien ROUSSEL**, député du Nord
et **Alain Bocquet**, député honoraire

#6
Janvier 2021

Ils se sont battus pour nous, battons-nous pour eux !



Fabien Roussel, lors d'une visite à l'hôpital de Valenciennes.

Ils s'appellent Kamel, Eric, Mélanie, Gilberte, Kevin, Maria ou encore Leandro, Martine, André, Mylène... Leurs visages nous sont familiers. Leur courage aussi. Nous pensons bien sûr aux personnels des hôpitaux, des EHPAD, de l'aide à domicile, qui assument leurs missions dans des conditions extrêmement difficiles. Depuis le premier confinement, ils sont l'avant-garde sur laquelle tient le pays tout entier. Il y a aussi les agents municipaux qui se sont mobilisés pour réussir à poursuivre la distribution de repas à domicile. Des taxis et ambulanciers ont décidé de se mettre au service des communes pour transporter des attestations et des colis alimentaires pour les personnes âgées. Des commerçants ont mutualisé leurs moyens pour livrer des repas. Tout cela participe d'un formidable élan collectif.

Après les huit semaines éprouvantes du premier confinement,

les soignants sont repartis au front avec le même dévouement. Avec la même rage aussi, eux qui souffrent tant des désengagements successifs de l'Etat : 100 000 lits supprimés à l'hôpital public au cours des vingt dernières années, dont 7 600 en 2018 et 2019. Mais les soignants ne sont pas les seuls à faire face aux ravages de la pandémie, loin de là. J'ai rencontré à plusieurs reprises des salariées de l'entreprise de nettoyage Onet. Elles ont assuré l'entretien quotidien des dix unités dédiées au Covid au sein de l'hôpital de Valenciennes. Elles ne l'ont pas fait pour l'argent, elles qui gagnent à peine un Smic pour un travail à plein temps harassant. Non, elles l'ont fait en vertu d'un principe essentiel à leurs yeux : celui de répondre présent quand on vous confie une tâche impérieuse.

Et pourtant, elles éprouvent un terrible sentiment d'injustice et d'ingratitude devant le refus de leur

employeur de leur accorder une prime à la hauteur de leurs efforts. **Heureusement, juste avant Noël, elles ont arraché une belle victoire après un mouvement courageux : CDD transformé en CDI, prime de 800 euros et plus de temps pour nettoyer les chambres. Bravo à elles !**

Livreurs, chauffeurs, manutentionnaires, blanchisseuses... Pour beaucoup de ces salariés montés en première ligne, la potion reste amère.

Héroïnes du confinement

Exemplaires de courage, les éboueurs ont par exemple recueilli la gratitude de toute la population, avec des messages, des banderoles ou même des dessins d'enfants. Mais rien en revanche du côté de leurs salaires, de la revalorisation des carrières ou encore de l'amélioration de leurs conditions de travail. Présentées à juste titre comme des « héroïnes du confinement », les caissières

sont aujourd'hui confrontées aux affres du chômage partiel, là où il y avait eu au printemps des renforts en personnels. Quelques primes exceptionnelles ont bien été versées, mais elles ne répondent pas aux aspirations d'une rémunération à la hauteur de leur engagement. Plus largement, toutes celles et ceux qui ont « permis au pays de continuer à vivre », comme l'avait reconnu le président de la République lui-même, n'attendent pas l'aumône mais des moyens de vivre dignement de leur travail.

C'est pourquoi les primes, distribuées au compte-gouttes, ne remplaceront jamais un vrai salaire et un travail à temps plein pour tous. Il y a tellement d'embauches à réaliser dans nos services publics, tellement de commerces, de PME qui ne demandent qu'à ouvrir. C'est aussi comme cela que nous relancerons l'économie : par le travail et pour tout le monde. ■



2021

Que cette nouvelle année soit
synonyme d'espoir, de santé
pour toutes et tous, sans exception !

Avec vous, Fabien ROUSSEL

“ La République doit être laïque et sociale mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale ”

Jean Jaurès

citation revisitée par l'artiste lillois Grégory Valentin.
Découvrez ses œuvres sur le site www.especedelivre.com

Retrouvez-moi sur Facebook
le vendredi 29 janvier à 18h
pour la cérémonie des vœux*

*L'organisation d'une éventuelle cérémonie traditionnelle, dans une salle, est suspendue à l'aménagement des restrictions sanitaires actuelles.

DANS LA CIRCONSCRIPTION ET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Forêt domaniale, une concertation efficace

Décidée brusquement, la fermeture des drèves de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers scellait le sort des restaurants situés dans cet écrin de nature, en les rendant inaccessibles au public. La mobilisation des maires, du député et des acteurs économiques concernés a permis de concilier avec l'ONF le droit à la nature et la poursuite de l'activité d'établissements, lourdement impactés par la crise sanitaire. Le dialogue paie !

GSK produit et recrute

Début décembre, GSK a démarré la production de l'adjuvant destiné aux vaccins contre la COVID-19, sur son site de Saint-Amand-les-Eaux. Découverte par GSK, cette substance vise à renforcer la réponse du système immunitaire face au virus. **La direction de l'unité amandinoise a déjà annoncé l'embauche d'une centaine de personnes.** Objectif : produire jusqu'à 1 milliard de doses d'adjuvant pandémique en 2021 ! Préféré à d'autres concurrents, comme l'Irlande ou la Hongrie, le site de Saint-Amand-les-Eaux, ouvert en décembre 2011, ne cesse de se développer, passant notamment de 600 à 900 salariés, pour un investissement de plus de 600 millions d'euros. Soit l'investissement pluriannuel le plus important réalisé par un laboratoire étranger en France depuis 20 ans. Doté d'une capacité de production allant jusqu'à 300 millions de doses, l'usine amandinoise a produit 140 millions d'unités de vaccins en 2019, dont 95% ont été exportées vers plus de 125 pays dans le monde. Une réussite exemplaire mais aussi une fierté pour La Porte du Hainaut, qui a soutenu le projet depuis son origine.

Six embauches à l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux



Maintenir le lien social indispensable entre les personnes âgées hébergées en EHPAD et leurs familles, tout en respectant les règles sanitaires : telle est la mission confiée à six jeunes de l'Amandinois, récemment embauchés par le directeur de l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux, en partenariat avec l'ANPE. Un bel exemple à suivre et même à développer : il y a des milliers d'emplois à créer !

C'est à l'État de sauver Vallourec

Le 1er octobre dernier, Fabien Roussel recevait l'ensemble des syndicats de Vallourec. En cause : les énormes difficultés financières du groupe, plombé par une dette de 3,5 milliards d'euros et des menaces sur l'emploi. Les salariés travaillent pour rembourser les intérêts de la dette, soit 175 millions d'euros par an ! Ce qui coûte à Vallourec, ce sont les charges bancaires, pas les charges sociales. Le gouvernement, comme pour Bridgestone, n'a pourtant pas jugé bon d'intervenir. Aujourd'hui, Vallourec annonce la suppression d'un millier d'emplois, dont 130 dans le Valenciennois et l'Avesnois. L'Etat, actionnaire du groupe via la Banque publique d'investissement, doit empêcher ce plan social et préserver notre outil industriel. Nous avons besoin d'une tuberie à Saint-Saulve. Si Vallourec veut s'en aller, alors il faudra trouver un repreneur pour maintenir l'activité et se diversifier, dans l'hydrogène par exemple.

ENSEIGNEMENT



À l'école, une crise sanitaire sans précédent mais des moyens toujours insuffisants

En ce premier trimestre de l'année scolaire 2020 - 2021, l'Éducation nationale a connu des heures particulièrement sombres. Frappée au cœur par l'assassinat abject de Samuel Paty, la communauté éducative a dû surmonter ce traumatisme et organiser, chacun à sa façon, sans véritable consigne ministérielle, l'hommage à ce serviteur de la République, victime du terrorisme et du fanatisme. Cette tragédie est intervenue dans un contexte très particulier, lié à la pandémie.

Déjà au printemps dernier, la crise sanitaire avait bouleversé la scolarité de nos jeunes. Ecoles primaires, collèges et lycées avaient ainsi été fermés durant de longues semaines. Les élèves étaient alors appelés à suivre leurs enseignements à distance. Une solution fort peu satisfaisante de l'avis de tous.

La trêve estivale aurait pu permettre aux autorités de l'Éducation nationale de prendre toutes les dispositions pour réussir une rentrée scolaire, toujours marquée par la pandémie. La situation chaotique constatée sur le terrain démontre que ce ne fut malheureusement pas le cas. Au lycée Ernest-Couteaux de Saint-Amand-les-Eaux, il aura ainsi fallu attendre le 2 novembre pour que les élèves puissent suivre leurs cours de management, faute de

nomination d'un enseignant dès septembre. De même, après les vacances de la Toussaint, élèves et enseignants du lycée professionnel Pierre-Joseph-Fontaine d'Anzin ont effectué leur rentrée dans des conditions difficiles : en raison du virus ou de problèmes de santé, 14 des 16 agents techniques étaient absents, tout comme l'agent d'accueil, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire et des agents administratifs. D'où l'impossibilité d'ouvrir le restaurant scolaire ou d'assurer la nécessaire désinfection des salles de cours.

Face à de telles conditions, les enseignants ont fait valoir leur droit de retrait. Cette mobilisation et les interventions de Fabien Roussel auprès du rectorat auront permis de remédier à ces situations parfaitement anormales. Pour autant, le contexte sanitaire actuel aurait dû amener le ministère de l'Éducation nationale à renforcer les effectifs de la communauté éducative. Selon les syndicats, ce sont quelque 6 500 postes qui manquent à l'académie de Lille pour donner à nos jeunes les chances de réussir leur scolarité et pour assurer le remplacement d'agents touchés par le virus ou cas contact (cf. encadré). Déjà très affectés par la crise sanitaire, nos jeunes doivent disposer des moyens leur permettant de réussir leur scolarité. Il en va de l'avenir de notre pays. ■

Soutenir nos communes

Bâtiments scolaires, équipements sportifs et culturels, travaux de voirie... Nos communes réalisent 62% des investissements publics, créant ainsi de l'activité, et donc de l'emploi. Mais, au fil des ans, les communes voient leurs dotations d'Etat diminuer. De même, elles doivent remédier au désengagement d'administrations qui continuent à fermer leurs accueils de proximité. D'où des capacités d'investissement se réduisant à peau de chagrin.

Il faut donc se battre avec détermination pour obtenir ces dotations d'Etat. Mais cette obstination est payante, à l'image du projet de rénovation et d'extension de l'école du Centre, à Flines-lez-Mortagne. D'abord écarté par l'Etat, ce projet communal aura finalement bénéficié, dès 2020, d'un financement de 40% du coût des travaux. Permettre aux enfants d'étudier dans des locaux neufs et agréables méritait bien l'entière mobilisation du député !

Académie de Lille : il manque 6 500 postes !

- Pour assurer un enseignement de qualité dans des **classes limitées à 24 enfants**, il faudrait **1 600 professeur-e-s des écoles (primaire) et 1 900 enseignant-e-s (collèges) supplémentaires**.

- Pour limiter à **30 le nombre de lycéens par classe**, en filière générale et technologique comme en filière professionnelle, **quelque 500 enseignant-e-s supplémentaires** devraient être nommés.

- À ces besoins en professeurs, s'ajoutent ceux concernant les autres acteurs participant à **l'accompagnement pédagogique de nos jeunes** : les assistantes sociales (500), les psychologues de l'Éducation nationale (200), les conseillers principaux d'éducation (500), les assistants d'éducation (700) et les personnels administratifs (100).

Au total, ce sont près de 6 500 postes qui manquent à l'académie de Lille.

INTERVIEW

Rencontre avec Nicolas Bouchez, maire de Maulde

« En matière de secours, la proximité est essentielle »

Vous êtes maire de Maulde et sapeur-pompier : comment concilie-t-on deux activités aussi prenantes ?

N. B. : « Bonne question ! Déjà, j'ai l'âge pour le faire puisque j'ai 39 ans, j'ai la motivation et l'envie de faire bouger les choses. Ensuite le Département, qui chapeaute le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dont je dépends, accorde des autorisations spéciales d'absence pour me permettre de gérer la mairie. Je n'en abuse pas ! La mairie, c'est du non stop, les gens m'interpellent directement. Maire d'un petit village, ce n'est pas rester assis derrière son bureau toute la journée, c'est aller sur place pour régler les problèmes. La vie privée en prend un coup, mais je n'ai aucun regret car c'est une fonction très enrichissante. De par mon expérience de sapeur-pompier professionnel, actuellement au centre de traitement des alertes (CTA) au Quesnoy, mais aussi comme volontaire au CIS (Centre d'intervention et de Secours) de Mortagne-du-Nord, c'est peut-être plus facile pour moi de réagir dans certaines situations difficiles. »

Comment avez-vous vécu la lutte contre la pandémie ?

N. B. : « Comme je me suis fait opérer fin 2019, j'ai été mis sur le côté (en raison d'un risque

plus avéré si je devais être positif au COVID) par le médecin sapeurs-pompiers, ce qui m'a laissé plus de temps pour la mairie, indirectement. Là, ça n'a pas été simple : on a subi des ordres, des contre-ordres, on nous a laissé dans l'incertitude, notamment sur les masques. Et quand ils sont enfin arrivés, je n'en ai reçu que la moitié. Ce n'est pas évident à gérer ! Heureusement, grâce au dévouement d'une quinzaine de couturières, essentiellement du village, on a pu en fabriquer 1800, en tissu, dans la salle des fêtes. C'est un bel exemple de solidarité. »

Quel est l'avenir des « petits » centres de secours comme celui de Mortagne-du-Nord ?

N. B. : « Avec plusieurs maires de l'Amandinois, nous avons tiré la sonnette d'alarme après le transfert de notre camion-citerne vers un autre centre. Fabien Roussel avait d'ailleurs relayé notre démarche. Aujourd'hui, on nous promet l'arrivée d'un camion-citerne rural, en provenance de Douai, un glissement suite à l'investissement de véhicules neufs ! Mais en attendant, on travaille avec un véhicule qui devient obsolète. Il y a environ trente pompiers à Mortagne, tous des volontaires, et on ne les utilise pas : c'est du gâchis ! Quand il y a un incendie à Lecelles, on fait appel au centre



Nicolas Bouchez, maire de Maulde et sapeur-pompier.

de Vieux-Condé, ce n'est pas logique. On nous promet des choses, comme la perspective d'intervenir en Belgique dans le cadre du programme Interreg, qui prévoit d'intensifier les échanges entre nos deux pays, mais cela prend du temps à mettre en place et les sapeurs pompiers de Mortagne s'impatientent. Pourtant, avec du matériel adapté, le centre de Mortagne-du-Nord pourrait faire beaucoup plus d'interventions. Il pourrait être la troisième ambulance du secteur, avec Saint-Amand-les-Eaux et Vieux-Condé. En matière de secours, la proximité est essentielle. » ■

DANS LA CIRCONSCRIPTION ET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mobilisation autour des sapeurs-pompiers



Alors que le Département du Nord prévoit de baisser les effectifs dans onze centres de secours, les sapeurs-pompiers de Saint-Amand-les-Eaux se sont mis en grève pour obtenir le maintien d'un septième poste la nuit. Il en va de notre sécurité à tous, comme de celle des pompiers, dont la rapidité d'intervention est essentielle, surtout dans un secteur qui couvre des villages.

Aux côtés des salariés d'EDF, contre le projet Hercule

Le 3 novembre, de très nombreux salariés du secteur de l'énergie se sont mobilisés pour refuser le projet de démantèlement d'EDF, baptisé Hercule, dont l'objectif est limpide : livrer au privé les filières les plus rentables du groupe, pour ne laisser au public que celles qui imposent les plus lourds investissements, sans rentabilité financière. Un démantèlement contraire aux intérêts stratégiques de la France et nuisible au porte-monnaie des usagers, déjà confrontés à des hausses importantes des tarifs de l'électricité et du gaz, depuis la libéralisation du marché au 1^{er} juillet 2007.

Retraites agricoles : enfin une avancée

Enfin ! Après trois ans d'obstination, les parlementaires communistes ont obtenu, en juin dernier, l'adoption à l'unanimité de la revalorisation de la pension minimum de retraite agricole. Si la loi a bien été votée, son entrée en application, elle, a été reportée à janvier 2022. La vigilance sera donc de mise pour que cette avancée devienne effective.

Bombardier sur de bons rails

Vingt-cinq millions d'euros d'investissement en fonds propres pour passer de 700 à 1000 voitures par an, 400 personnes recrutées en CDI d'ici un an et 300 en intérim, 4 millions d'euros en direction des sous-traitants : les bonnes nouvelles annoncées le 4 décembre par Bombardier Transport, à Crespin, font du bien au moral. Elles sont surtout la preuve qu'avec une mobilisation de tous, salariés, industriels, élus, au service d'une stratégie claire, un territoire peut envisager l'avenir avec optimisme. A une baisse de la production de 30% due au Covid, l'entreprise répond ainsi par une hausse des effectifs ambitieuse, capable de relever les défis d'un carnet de commande plein à ras bord pour les cinq prochaines années. C'est de cette façon, et non en privilégiant les appétits financiers des actionnaires, que notre pays pourra préserver ses savoir-faire et maintenir sa production sur place. Fabien Roussel l'a rappelé au gouvernement, après avoir reçu le 9 septembre les délégués syndicaux de Bombardier et Alstom, dans le cadre du projet de rapprochement en cours entre les deux entreprises. **En outre, la vigilance reste de mise pour les sous-traitants qui seront directement concernés par cette opération.** Il n'en reste pas moins qu'en charge notamment du RER nouvelle génération et du TER à deux niveaux, l'usine de Crespin, fondée en 1882 sous le nom d'Ateliers de construction du Nord de la France (ANF) est aujourd'hui l'un des symboles, avec Ascovall, du redressement industriel dans notre région. Préservons-les !

SOCIAL

Faire payer Amazon pour mieux aider les commerçants et artisans

Une Proposition de loi pour faire payer les premiers de cordée



La crise ? Quelle crise ? Alors que le monde entier souffre de la pandémie, que des millions de gens basculent dans le chômage et la pauvreté, quelques entreprises enregistrent des profits insolents. Ces multinationales en plein essor, ce sont bien sûr les géants du commerce électronique, au premier rang desquels Amazon. La firme américaine a ainsi triplé ses bénéfices au troisième trimestre, avec un montant de 6,3 milliards de dollars. Une performance qui a permis à son président-fondateur, Jeff Bezos, de porter sa fortune personnelle, déjà la plus importante

de la planète, au-delà du seuil symbolique des 200 milliards de dollars.

Et comme si cela ne suffisait pas, le grand gagnant de la crise sanitaire a pu profiter, pendant plusieurs semaines, d'un monopole fabriqué de toutes pièces par le gouvernement avec la fermeture des petits commerces et de certains rayons de supermarchés.

Evasion fiscale à tous les étages

Une telle inégalité de traitement est d'autant plus insupportable que dans le même temps, Amazon rivalise de créativité en matière d'évasion fiscale avec les autres membres des « GAFAM » (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft). Au total, ces entreprises ne déclareraient que 28% de leurs activités réelles en France, réduisant massivement leur impôt sur les sociétés, mais aussi les impôts de production (CVAE), voire la TVA.

Dans ce contexte, la taxe dite « GAFAM » mise en place par le gouvernement, qui n'apporte que de très légers correctifs à ces pratiques d'évitement fiscal, ne rapportera que des « cacahuètes » au regard des sommes en jeu.

C'est la raison pour laquelle Fabien Roussel a déposé début décembre une proposition de loi visant à faire payer leurs impôts à ces géants du e-commerce. C'est une question de justice fiscale ! Mais ce texte prévoit aussi de faire participer ces géants du commerce électronique à l'effort national avec une taxe de 15%. Cette contribution exceptionnelle ne serait prélevée qu'en 2021 sur l'excédent de bénéfice réalisé en 2020, pour des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros au niveau mondial et 25 millions d'euros en France. Un milliard d'euros pourrait être encaissé pour alimenter le fonds de soutien de nos PME, TPE et artisans. ■

PERMANENCES AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Sur rendez-vous au 03 27 27 86 40

2021

JANVIER

08/01 - 9h-10h30 - Hergnies, Mairie,
2 Place de la République.

15/01 - 9h-10h30 - Beuvrages, Mairie, Parc Fénélon.

22/01 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace
Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

FÉVRIER

05/02 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

12/02 - 9h-10h30 - Anzin, Mairie, place Roger Salengro.

19/02 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace
Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

MARS

19/03 - 9h-10h - Sars-et-Rosière, Mairie,
1 Place de la Mairie.

19/03 - 10h30-11h30 - Brillon, Mairie,
1 Rue du Maréchal Foch.

26/03 - 9h-10h - Fresnes-sur-Escaut, Mairie,
Place Vaillant-Couturier.

26/03 - 10h30-11h30 - Vicq, Mairie,
97 Rue de Fresnes.

AVRIL

02/04 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

09/04 - 9h-10h30 - Bruay-sur-l'Escaut, Salle
Lucienne Gueux, quartier Thiers, place Henri Durre.

16/04 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace
Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

23/04 - 9h-10h30 - Raismes-Sabatier,
Maison de quartier, 78/D, rue Thiers.

MAI

07/05 - 9h-10h30 - Anzin, Mairie, place Roger Salengro.

14/05 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

28/05 - 9h-10h30 - Beuvrages, Mairie, Parc Fénélon.

JUIN

11/06 - 9h-10h30 - Vieux-Condé, Mairie,
1 Rue André Michel.

25/06 - 9h-10h - Hasnon, Mairie, 10 Rue Henri Durre.

25/06 - 10h30-11h30 - Millonfosse, Mairie,
75 Route de Hasnon.

JUILLET

02/07 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace
Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

SOUS RÉSERVE DU CONTEXTE SANITAIRE

En direct de l'Assemblée

Fabien Roussel est membre de la commission des finances, de la commission sur l'avenir de l'industrie, de la mission d'information sur les infractions fiscales.

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2020



382

Interventions
dans l'hémicycle



1099

Amendements
proposés



29

Interventions
en commission



71

Propositions
de loi signées



8

Questions orales
au gouvernement



177

Courriers au
gouvernement

INDUSTRIE

Pari gagné pour l'aciérie Ascoval

Innovation technologique, nouveaux débouchés, stabilité retrouvée



Fabien Roussel, lors d'une visite sur le site le jeudi 3 décembre.

« C'est clair qu'aujourd'hui, le ciel s'éclaircit. » Cédric Orban, le directeur de l'aciérie Ascoval à Saint-Saulve, peut souffler. Et les salarié-e-s aussi ! L'entreprise qu'il dirige depuis 2017, reprise cet été par le groupe britannique Liberty Steel, affiche enfin de belles et solides perspectives, après une période « assez chahutée », selon le dirigeant. Et comment ! En quatre ans, Ascoval a connu pas moins de cinq actionnaires, dont trois tombés en faillite, et deux redressements judiciaires. Il en fallait de la détermination pour survivre à de tels soubresauts. « Ce n'était pas évident », reconnaît Cédric Orban, « mais on est tous restés persuadés qu'on pouvait s'en sortir ».

Pari gagné, avec l'appui indéfectible des salarié-e-s et d'un front syndical uni. « Il fallait aussi aller voir les bonnes personnes », souligne de son côté Nacim Bardi, de la CGT. « On savait que Fabien Roussel était en contact direct avec Bruno Le Maire, c'était capital. Quand on a fait des réunions, tout le monde était là pour

trouver une vraie solution, avec un projet industriel viable. Tout le monde s'y est mis, quelles que soient les opinions politiques », ajoute Fabien Roussel qui suit Vallourec depuis 2016.

Première mondiale

De fait, le long combat collectif a payé. Grâce à un investissement de 17 millions d'euros dans une nouvelle coulée révolutionnaire, l'usine est désormais capable de produire des barres d'acier rondes, carrées et rectangulaires. « C'est une première mondiale », s'enorgueillit Cédric Orban, « qui nous permet de nous positionner sur d'autres secteurs que celui du pétrole et du gaz, comme l'automobile, la construction, la mécanique, l'hydraulique et le rail, bien évidemment, qui est un marché très stable. »

Avec cette innovation, Ascoval est en effet en mesure de livrer des « blooms » d'acier, à partir desquels sont produits des rails. Or, en passant sous la bannière de Liberty Steel, Ascoval a ga-

gné un débouché précieux avec le laminoir d'Hayange, racheté lui aussi par l'industriel britannique et où sont fabriqués les rails pour la SNCF. « Nous devrions livrer 140 000 tonnes de blooms par an à Hayange, pour la SNCF », se félicite le patron d'Ascoval, « mais d'autres clients ont déjà demandé à tester les rails fabriqués à partir de nos barres. Au total, on devrait produire 250 000 tonnes par an pour Hayange » Et ce n'est pas fini, car Liberty Steel a aussi besoin de blooms et de billettes d'acier pour quatre autres usines. Soit une commande totale potentielle de 100 000 tonnes, auxquelles s'ajouteront celles des propres clients d'Ascoval, qui alimentent déjà des laminoirs allemands, polonais, italiens et saoudiens. « Pour être en positif, il nous faut produire au moins 300 000 tonnes par an », détaille Cédric Orban, « pour une capacité maximale de l'usine de 550 000 tonnes. En 2024, on devrait être à 520 000 tonnes. » De quoi donner au site un moral d'acier. ■

Une usine « verte »

À l'heure de la transition écologique, l'aciérie Ascoval offre un atout de poids : elle utilise du fer recyclé ! Autrement dit, elle dégage dix fois moins de Co² qu'un haut fourneau classique qui fabrique du fer à partir de minerai. Plus flexible, l'usine de Saint-Saulve est capable de produire plusieurs types de nuances d'acier, dans des conditions écologiques optimales. « L'affichage d'un « acier vert » est de plus en plus recherché par des clients importants, comme la SNCF notamment », appuie Cédric Orban. **Un savoir-faire qu'il fallait protéger.**



NOUS CONTACTER

@contact@rouselfabien.com

rouselfabien.com

f t i Fabien Roussel



Permanences sur rendez-vous

4, rue Jean-Jaurès, BP 30056
59860 Bruay-sur-l'Escaut

Appelez le : 03.27.27.86.40